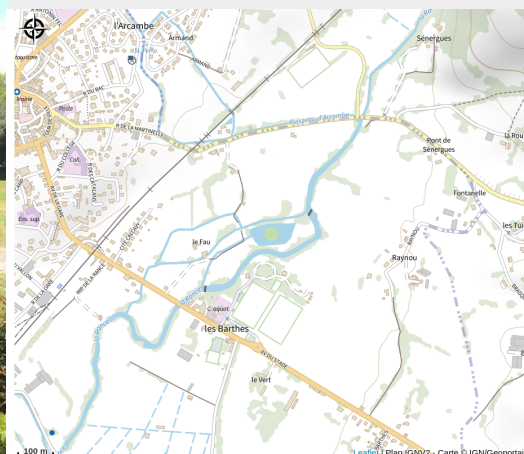


Étang du Domaine du Fau

Cantal



Crédit : Étang du Moulin du Fau (OT Châtaigneraie)

Dans un univers protégé, ce lieu de charme et de caractère classé Espace Naturel Sensible, géré par l'AAPPMA de la Châtaigneraie, se prête à la pêche. Pêche aux larves de diptère (asticots, pinkies, x-fises...) autorisée.

Infos pratiques

Catégorie : Autres sites recommandés

Description

Carpe, chevesne, gardon, rotengle, goujon, vairon, perche soleil, écrevisse américaine (remise à l'eau des deux dernières espèces interdite).

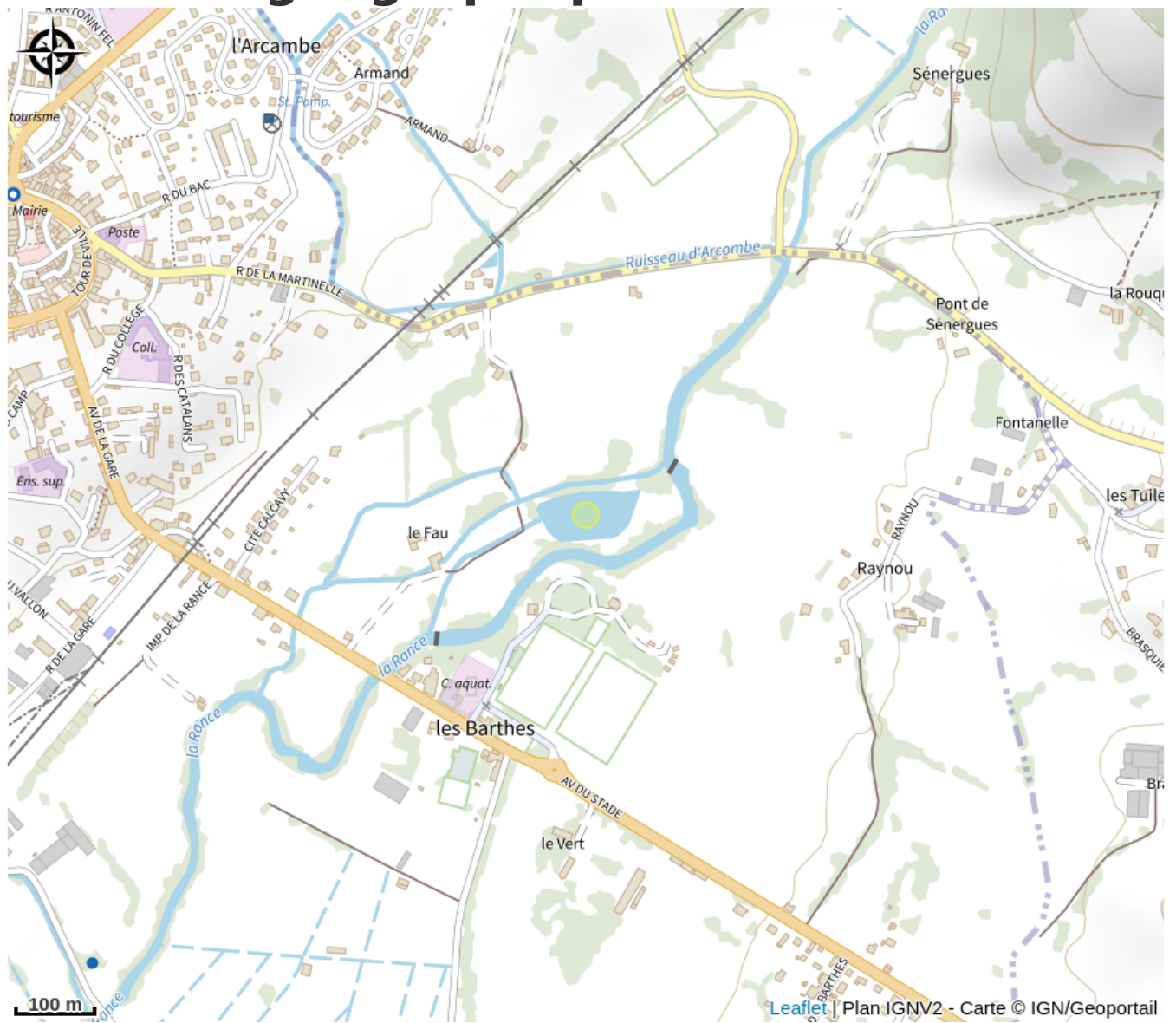
Activité pêche (1e catégorie) : permis de pêche nécessaire, en vente sur www.cartedepeche.fr ou :

- à la jardinerie Destruels-Bouygues (Saint-Étienne-de-Maurs)
- à l'épicerie Proxi (Boisset)
- au camping Le Cantalou (Cassaniouze)
- au bar du Centre (Saint-Mamet-la-Salvetat)
- à la jardinerie Destruels-Bouygues (Le Rouget)

+ Carte locale en sus pendant la période d'empoissonnement en truites arc-en-ciel (soit jusqu'au 21 mai 2026) en vente (9 €/jour/adulte) dans le premier point de vente ainsi qu'au bar La P'tite Soif à Maurs. Pêche interdite le vendredi jusqu'au 21 mai.

Tables de pique-nique, barbecue, 2 pontons réservés aux personnes à mobilité réduite.

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Tarifs:

Accès libre. Pêche en 2025 :

- Personne majeure (Cantal seul) : 86 €
- Carte interfédérale (France sauf 05, 07, 39, 48, 73, 74) : 112 €
- Carte 12-17 ans (France sauf 05, 07, 39, 48, 73, 74) : 26 €
- Carte découverte moins de 12 ans (France sauf 05, 07, 39, 48, 73, 74) : 7 €
- Carte "Découverte femme" (Cantal seul) : 41 €
- Carte hebdomadaire : 36 €
- Carte journalière : 13 €.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne le 16/03/2026

Contact

Avenue du Stade
15600 Maurs
Tél. 06 79 49 35 03